



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



EMPLOIS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Les emplois de la branche sont majoritairement féminins : 58 % des salariés sont des femmes. Cette proportion est inférieure à la moyenne du secteur (79 %).



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

La part des femmes dans l'emploi de la branche varie peu sur la période. Il oscille entre 56 % et 60 %.



PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminés sont très largement majoritaires dans la branche. Les hommes bénéficient presque aussi souvent que les femmes de ce type de contrat.



Secteur juridique

Branche professionnelle

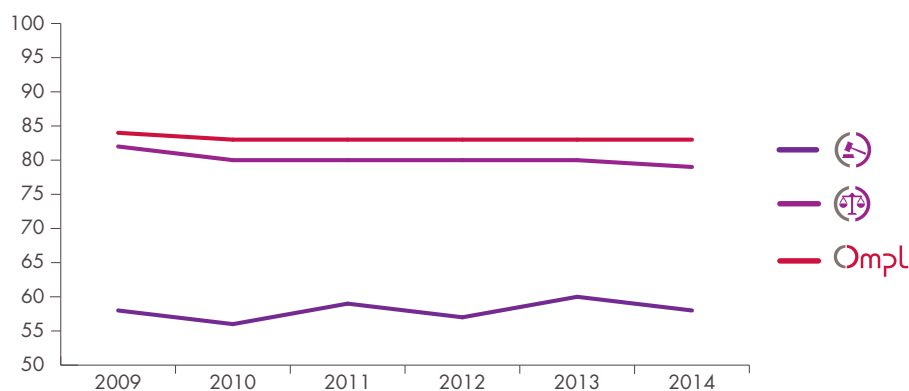


Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Effectifs par genre

Genre			Ompl
Femmes	57,95 %	78,68 %	82,86 %
Hommes	42,05 %	21,32 %	17,14 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Évolution du taux de féminisation



Répartition des genres en fonction du type de contrat de travail

Contrats de travail					Ompl	
	♀	♂	♀	♂	♀	♂
CDI	81 %	80,52 %	84,13 %	73,88 %	85,74 %	80,46 %
CDD	15,13 %	14,47 %	9,59 %	12,86 %	10,51 %	13,46 %
Apprentis	ND	ND	0,40 %	0,50 %	2,17 %	2,18 %
Autres	3,05 %	4,04 %	5,30 %	11,73 %	1,30 %	3,38 %
Non déterminés ¹	0,82 %	0,97 %	0,59 %	1,04 %	0,29 %	0,52 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

1. Salariés dans la nature du contrat de travail n'a pas pu être déterminée.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux de féminisation de la branche varie fortement d'une région à l'autre. Il est maximal pour l'Île-de-France (63 %) et atteint un minimum pour les Hauts-de-France (44 %).

Taux de féminisation par région

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	46,56 %	82,06 %	83,64 %
Bourgogne-Franche-Comté	ND*	77,37 %	85,98 %
Bretagne	62,69 %	80,37 %	83,44 %
Centre-Val de Loire	54,78 %	81,53 %	85,39 %
Corse	ND*	63,50 %	82,83 %
DOM	ND*	70,77 %	80,56 %
Grand Est	50,90 %	81,51 %	85,54 %
Hauts-de-France	44,39 %	79,05 %	83,07 %
Île-de-France	63,26 %	74,27 %	77,57 %
Normandie	53,38 %	77,56 %	84,70 %
Nouvelle-Aquitaine	57,81 %	82,51 %	84,35 %
Occitanie	55,80 %	82,04 %	84,56 %
Pays de la Loire	53,49 %	81,57 %	83,53 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	52,44 %	81,44 %	85,12 %
Ensemble	57,95 %	78,68 %	82,86 %

* ND: Non déterminé